



*Direction Générale des Services*

Tél. 03 20 66 58 24

**DEC 2024/AC/083**

Le Maire de la ville de HEM,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique,

Vu la consultation n°23A0023 portant sur la construction d'un observatoire ornithologique et d'une passerelle,

Vu l'analyse des offres,

**DECIDE**

Article 1 : Il est souscrit un marché public n°2024-032 avec la société MARCANTERRA SAS sis 48 chemin des Garennes 80120 Saint Quentin en Tourmont, ayant pour objet des travaux de construction d'un observatoire ornithologique et d'une passerelle, pour un montant de 135 246 € hors taxes soit 162 265.20 € toutes taxes comprises.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à HEM, le 19 mars 2024

Pour le maire et par délégation,  
L'adjoint aux ressources humaines, à la  
commande publique et aux affaires juridiques.



Pascal NYS

*Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM*



*Standard mairie: 03 20 66 58 00 - [www.ville-hem.fr](http://www.ville-hem.fr) - [contact@ville-hem.fr](mailto:contact@ville-hem.fr)*